

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2009

Absents excusés : L. DIMASSI

Après la signature du registre de la délibération sur les IAT du 17 mars, et celles du 20 avril et après avoir demandé l'autorisation d'ajouter une délibération concernant une décision modificative du budget, le conseil peut débiter.

1/ Travaux mairie et auberge (choix de l'entreprise)

Après avoir étudié trois devis, l'entreprise qui réalisera les travaux est retenue à l'unanimité des membres présents (travaux de peinture en salle de réunion de la mairie et à l'auberge : passe de toit).

2/ Travaux de voirie

Suite à la tournée de la commission voirie, des travaux sont à entreprendre. Une demande de subvention est déposée au conseil général dans le cadre de l'aide aux investissements selon l'estimatif des dépenses de la DDE de St Marcellin.

Trois entreprises vont être consultées pour avoir des devis. Les travaux devront être exécutés avant le 15 octobre 2009.

- Accepté à l'unanimité des membres présents.

3/ Révision annuelle des loyers des logements communaux

Au 4^{ème} trimestre 2008, l'indice IRL (indice des loyers de référence) a augmenté de 2,83% par rapport à celui de 2007. Application de ce taux à compter du 01/07/2009 aux loyers des logements communaux.

Au niveau des charges, la commune remboursant régulièrement celles-ci aux locataires, une baisse est prévue au 01/07/2009 permettant ainsi de ne pas modifier la dépense mensuelle par rapport à 2008.

- Accepté à l'unanimité des membres votants.

4/ Signalétique viaire

La Communauté de Communes du Pays de St Marcellin souhaite passer un marché à bons de commande (pour obtenir le meilleur prix) concernant la signalétique viaire afin d'homogénéiser les panneaux de rue et la numérotation (pour faciliter l'accessibilité notamment aux secours). Une délibération dans ce sens est demandée à chaque commune concernée. Rien n'est figé et il n'y a aucune obligation de réaliser les travaux.

- Accepté à l'unanimité des membres présents.

5/ Déplacement de la salle des mariages

Le 1^{er} août un mariage doit être célébré à la mairie. La salle étant exigüe, une demande de changement de lieu sera faite auprès du procureur de la République accompagnée d'une délibération pour motiver la demande.

- Accepté à l'unanimité des membres votants.

6/ Avancement du dossier copeau

L'entreprise Richard de St Vérand et la commune ont signé un contrat d'approvisionnement (mairie+logement) prenant effet au 01/06/2009.

Concernant la chaufferie de l'auberge, des travaux ont du être réalisés afin d'adapter la trémie au nouvel approvisionnement.

7/ Avancement du dossier Eglise

Différents devis sont demandés afin de choisir l'entreprise pour que les travaux débutent à l'automne.

8/ Chapelle

Changement au niveau du bureau de l'association de la sauvegarde de la chapelle St Jean le Fromental, à savoir :

Président : Mr Garnier Christian

Vice Président : Mme SOULIER Madeleine

Secrétaire : Mr MOREL Patrick

Secrétaire adjoint : Mr MARTIN Jean-Louis

Trésorier : Mme MAYET Josiane.

Manifestations : 28 juin 2009 17h30 concert «Chœurs d'Homme».

Travaux :

Les soubassements sont terminés

L'électricité semble être le prochain dossier.

9/ Manifestation du 14 juin

- 11 heures inauguration des 100 ans de la voie du tram avec apéritif sur la terrasse de l'auberge «La Calèche».

-Présence de la locomotive du vendredi 12 au lundi 15 juin.

- Accepté à l'unanimité des membres présents.

10/ Rapport des commissions et syndicats

* Sictom : nouveau marché pour les containers.

* Syndicat des eaux de Roybon : divers travaux d'investissement (eau et assainissement) pour le Center Parc.

Un usager demande s'il est nécessaire que l'eau soit autant chlorée. Des précisions seront demandées au syndicat lors de la prochaine réunion.

11/ Questions diverses

-Défibrillateur : dossier en attente d'infos supplémentaires

- Local Chasse : voir s'il est possible de l'envisager vers la salle des fêtes et qu'il serve à toutes les associations.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h15.